

## Service Annuel 2015

**Axes du « Y » Picard : Saint-Quentin – Paris, Amiens – Paris**  
**Week-end et jours fériés**

**Synthèse et propositions d'amélioration du projet présenté**

**- DOCUMENT DE TRAVAIL A COMPLETER -**

## **Remarques générales :**

Ce projet apporte une dégradation de l'offre le week-end sur les axes Creil – Amiens et Creil – Saint-Quentin.

Sur ce dernier, en plus des suppressions pures et simples de plusieurs TER omnibus, certains des rares trains restants perdent des arrêts (sans amélioration significative du temps de parcours), ce qui conduit à un appauvrissement inacceptable de la desserte de certaines villes.

L'amplitude de desserte se trouve également dans certains cas réduite le matin et le soir.

Dans ces conditions, de nombreux usagers ne subiront pas simplement une augmentation du temps de trajet, mais seront dans l'impossibilité de continuer à utiliser les transports en commun.

Ce nouveau plan de transport va à l'encontre du développement des gares et haltes de rabattement, qui est pourtant nécessaire pour éviter les trajets d'approche coûteux, polluants et fastidieux, qui provoquent l'engorgement des routes et des parkings gares plus importantes.

## **Ligne 12 : Saint-Quentin > Paris (Samedi)**

### **Remplacer le TER Compiègne – Paris de 11h09 par un 11h11 omnibus**

Objectifs :

- Eviter la perte d'un train vers Paris en fin de matinée pour Le Meux, Longueil, Chevrières par rapport au SA2014 (qui conduit à un trou de 4h vers Paris)
- Décaler éventuellement à 10h11 pour améliorer la répartition des sillons omnibus Creil - Paris

### **Remplacer le Compiègne – Paris de 15h13 par 15h11 pour desservir Villers St Paul**

Objectifs :

- rétablir le même nombre d'arrêts qu'au SA 2014
- combler le trou d'offre entre 12h43 et 17h43

### **Choisir le Compiègne – Paris de 19h11 par rapport au 18h11**

Objectifs :

- Permet une meilleur amplitude pour les gares intermédiaires CPE CL sans le sens pair (mais qui reste néanmoins fortement réduite par rapport au SA2014). Un dernier train à 18h11 serait beaucoup trop tôt !
- Permettre la correspondance à Compiègne avec l'Intercités en provenance de Maubeuge

## **Ligne 12 : Saint-Quentin > Paris (DJF)**

### **Créer un TER semi-omnibus Saint-Quentin – Compiègne arrivant avant 11h (ISO SA2014)**

Objectif :

- Rétablir au moins un train le matin pour les gares desservies au SA2014
- Dans le projet présenté, plus aucun train n'arrive à Compiègne depuis ces gares et haltes avant 14h54, qui ne permet aucune correspondance dans l'heure qui suit. Consternant !
- Proposer les deux correspondances à Compiègne : Intercités de 11h pour Paris et TER de 11h09

### **Remplacer le TER Saint-Quentin – Compiègne de 13h51 par 14h51 (si TER du matin rétabli)**

Objectifs :

- Proposer deux correspondances à Compiègne : Intercités de 16h et TER de 16h13

## **Ligne 12 : Paris > Saint-Quentin (Samedi)**

**Privilégier les sillons h-37 au départ de Paris ou étudier la possibilité d'arrêts supplémentaires sur les h-49**

Objectif :

- Eviter la perte de 3 trains sur 8 par rapport au SA2014 pour les gares entre Pont et Compiègne !

- Amélioration à étudier : Perte d'un semi-direct pour CL PXE Noyon, Chauny, Tergnier puisque transformé en direct (IC PNO 12h19) (équivalent 12h07 SA2014) <<<- semi direct incompatible correspondance 13h04 CPE SQ (remplacer ce train ? Mais dans ce cas vérifier correspondances à Tergnier)

Décaler le départ du CPE – SQ 13h04 à 34 ?

## **Ligne 12 Paris > Saint-Quentin (DJF)**

**Desservir Villers Saint Paul sur le 17h37 au départ de Paris Nord**

Objectifs :

- Rétablir la desserte équivalente au 17h49 SA2014

- Aucun train pour Villers dans le sens impair pendant 11h si non desservie par le 17h37 !!!

**Créer un TER omnibus Creil – Compiègne à 13h11**

Objectifs :

- Rétablir le même nombre d'omnibus Creil > Compiègne qu'au SA2014

- Permettre la correspondance à Creil avec le SD 12h34 Paris – St-Quentin

## **Ligne 22 Paris > Amiens (samedi)**

**- Créer TER semi-omnibus Paris – St Just - (Amiens) départ 19h07**

(ou créer un train semi-omnibus dep. CL 19h07 (correspondance avec PNO 18h34 – CL 19h01) )

Objectif :

Rétablir le même nombre de sillon semi-omni qu'au SA2014 (5 en 2014 contre 4 en 2015) l'après-midi (remplacement du PNO 20h10 SA2014 avec répartition améliorée)